

L'essentiel du marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de LEZIGNAN-CORBIERES (11 200)

A l'attention de :

Mr TRAYAUD Stéphane, DGA commune de LEZIGNAN-CORBIERES

Courriel : stephane.trayaud@lezignan-corbieres.fr

Adresse :

Mairie, Cours de la République, 11 200 LEZIGNAN-CORBIERES

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.lezignan-corbieres.fr/6642-votre-ville.htm>

Objet du marché :

La Commune de Lézignan-Corbières a été sollicitée par un opérateur économique pour l'occupation du domaine public, en vue de l'installation et de l'exploitation en vente totale d'une centrale photovoltaïque sur bâtiments. Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers, souhaitant également bénéficier de la même mise à disposition du domaine public communal en vue de la réalisation d'un projet similaire de se manifester, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Les tiers souhaitant se manifester devront remettre auprès de la Commune de Lézignan-Corbières, leur proposition selon les conditions définies dans le règlement de sélection joint au présent avis de publicité. Si aucune proposition supplémentaire n'est remise avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le règlement de sélection, la Commune de Lézignan-Corbières attribuera à cet opérateur économique une convention d'occupation temporaire selon les principales caractéristiques précisées ci-dessous. Si un candidat supplémentaire se manifeste et remet une proposition complète avant la date limite de réception des propositions, la Commune de Lézignan-Corbières analysera les propositions et attribuera la convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la plus pertinente au regard des critères de jugement des propositions.

Procédure de passation :

Manifestation d'Interêt Spontanée (ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques).

Lieu d'exécution des travaux, de livraison fournitures ou de prestation des services :

Site de l'aérodrome, LEZIGNAN-CORBIERES (11 200)

Caractéristiques principales :

L'aérodrome de Lézignan-Corbières a été créé en 1911, dans la plaine de Caumont, au lieu dit Gaujac. Mémoire forte de la commune, il a vu passer les avions de l'aéropostale. Antérieurement possession de l'Etat, il a été cédé à la collectivité en 2007. Déjà équipé par un certain nombre de bâtiments professionnels, le site est particulièrement adapté à la construction d'une zone économique aéronautique. A cette fin, la collectivité souhaite favoriser l'activité locale par l'implantation de bâtiments photovoltaïques qui seront mis à la disposition des entreprises souhaitant s'implanter à Lézignan-Corbières.

Le projet photovoltaïque sera porté par un seul lauréat qui signera un bail emphytéotique avec la collectivité pour une durée de 42 ans. Il aura à charge de construire les bâtiments métalliques, assurera le clos et le couvert et les équipera en solution photovoltaïque. La collectivité assurera le terrassement, les tranchées et puits de fondation, en fonction des besoins du développeur.

Les évolutions actuelles et à venir des technologies de stockage (batterie, hydrogène vert, etc.), étroitement liées au développement des ENR, doivent être prises en compte dans le futur du projet et le candidat devra justifier d'une expertise dans la gestion de ces équipements et des flux d'énergies.

Il est attendu des candidats qu'ils justifient d'un engagement sociétal : l'origine des matériaux, notamment des panneaux photovoltaïques, devra être précisée ainsi que les prestataires envisagés notamment pour la pose des panneaux.

Quantité ou étendue :

Foncier disponible de 62500 m2 environ (dont partie sud de la parcelle OB 1631), , sous réserve de servitudes et restrictions éventuelles.

Informations pratiques

Date limite de réception des offres :

28/02/2022 à 17h30

Délai minimum de validité de l'offre :

3 mois

Critères d'attribution :

Offre la plus pertinente, appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (non exhaustif).